

Communiqué du Conseil d'Administration de la B.C.T réuni le 25 septembre 2013

Le Conseil a passé en revue, au début de ses travaux, les principales évolutions de la conjoncture économique internationale qui a été marquée, selon les derniers indicateurs, par la poursuite de l'amélioration de l'activité économique durant le troisième trimestre de l'année en cours dans les pays industrialisés, surtout dans les pays de la Zone Euro, ainsi que par la détente de la volatilité sur les marchés financiers internationaux, en relation, notamment, avec la décision des principales banques centrales de poursuivre l'adoption de politiques monétaires expansionnistes.

Concernant l'évolution de la conjoncture économique nationale, le Conseil a noté certains indicateurs positifs, dont notamment:

- a- la poursuite de l'amélioration de l'indice de la production industrielle au cours du premier semestre de 2013 (1,8% contre 1,4%, pour la même période de l'an passé) ;
- b- l'amélioration des ventes des principaux secteurs orientés vers l'exportation, en particulier le textile, habillement, cuirs et chaussures et les industries mécaniques et électriques ;
- c- le regain de la croissance positive du secteur touristique, au cours du mois d'août 2013 en comparaison avec le même mois de l'année précédente, et ce, après le fléchissement enregistré en juillet. Cette tendance a été observée au niveau des nuitées touristiques globales (+3,5%), du nombre des entrées (+20,1%) et des recettes en devises (+11%) ;
- d- la détente au niveau de l'évolution des prix, même si le taux d'inflation s'est maintenu à des niveaux élevés. En effet, la hausse de l'indice des prix à la consommation a baissé pour le deuxième mois consécutif, au cours du mois d'août 2013, revenant à 6% en glissement annuel contre 6,2% le mois précédent. Cette tendance a aussi concerné le taux de l'inflation sous-jacente (hors produits encadrés et frais) qui a reculé de 6,4% à 6,1% d'un mois à l'autre ;
- e- le maintien des avoirs nets en devises à un niveau acceptable, atteignant 11.291 MDT ou l'équivalent de 103 jours d'importation à la date du 25 septembre 2013 contre 9.983 MDT et 98 jours, à la même date de l'année dernière.

En revanche, le Conseil a signalé certaines évolutions négatives, à savoir :

- a- la poursuite des pressions sur la balance des paiements avec le maintien du déficit courant à un niveau élevé, au cours des huit premiers mois de l'année en cours, soit 5,4% du PIB contre 5,7% une année auparavant et ce, en raison du creusement du déficit du commerce extérieur ;
- b- la poursuite de la baisse des investissements directs étrangers (-0,7% au cours des huit premiers mois de 2013) ;
- c- le repli de l'excédent de la balance des opérations en capital et financières d'environ 790 MDT ;
- d- la persistance des pressions sur le taux de change du dinar, en relation avec l'évolution des indicateurs économiques et financiers, enregistrant une baisse de 7,7%, depuis le début de l'année et jusqu'au 20 septembre, vis-à-vis de l'euro et de 5,4% par rapport au dollar américain ;
- e- le maintien, à des niveaux élevés, des besoins des banques en liquidité, au cours du mois de septembre 2013 et pour le cinquième mois consécutif, ce qui a amené la BCT à poursuivre l'octroi de facilités au secteur bancaire au titre du refinancement, afin de réguler la liquidité du marché monétaire au vu de l'évolution de ses facteurs déterminants objectifs tels que précisés lors de précédents communiqués;
- f- la poursuite du ralentissement du rythme des dépôts auprès du système bancaire, au cours des huit premiers mois de l'année en cours (hausse de l'encours de 3,7% contre 5% au cours de la même période de 2012), surtout les dépôts à vue et les comptes d'épargne ;
- g- la même tendance a été observée pour les concours à l'économie sur la même période (4% contre 6,9%) suite à la baisse des crédits à moyen terme et au ralentissement du rythme de ceux à long terme, en rapport avec l'atonie de l'activité d'investissement.

Après l'analyse de l'ensemble de ces évolutions, le Conseil a décidé de maintenir inchangé le taux directeur de la Banque Centrale.

Le Conseil a également réitéré sa profonde préoccupation quant à l'exacerbation des tensions qui dominent la scène politique économique et sociale nationale à propos de la question de la préparation pour la phase restante de la période transitoire sur les plans gouvernemental et parlementaire, ce qui a engendré un climat d'incertitude et de manque de visibilité de nature à entraver la mise en œuvre d'une politique monétaire rationnelle et efficiente, et à handicaper les efforts de relance de l'investissement, de création de nouveaux postes d'emploi et de réduction des disparités régionales.

A la lumière de ce qui précède, le Conseil ne peut que lancer un appel à toutes les parties et acteurs politiques, ainsi qu'à toutes les composantes de la société civile, afin d'agir de leur mieux pour garantir les conditions permettant de relever le défi crucial du développement économique pour la période restante de la phase transitoire.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)